

Faire financer les circulations piétonnes sur les chemins de berges par le département, les cycles par la Communauté d'Agglomération. Pourrir la vie des riverains des rues du bourg entre la RD934 et la rue de Lesches, comme la rue de Rohan, emprunter dans les deux sens, la rue de Montry, la Fontaine Fleurie ou le barreau nord-sud à travers le quartier « Marquise de Sévigné ». Celle des routes qui y mènent à travers les villages, Lesches, Chalifert, Jablines, Annet, rendre la circulation infernale comme on le voit à Esbly, à Montry, Saint Germain ... Et au-delà, la liaison RN3, avec Roissy, RN212, Francilienne , A1, vers l'est Meaux.

Près de 300 logements (le dossier comprend un ajustement éventuel pour équilibrer !)
650 m2 en 2 brasseries avec terrasses sur les quais,
Une crèche réservée avec les logements sociaux
2 péniches-hôtels de 50 places à demeure
90 embarcations soit au minimum 50 logements flottants. Donc peut-être 450 équivalent logements.

Un pôle loisir, qui incitera les 75 000 habitants (selon déclaration lors de la visite du ministre du logement le 15 décembre exposer une prochaine réglementation des meublés touristiques), à venir se divertir en traversant nos quartiers.

Si c'est 7% des 3500 logements en ZAC attendus (réponse à MRAE sur l'inutilité d'offre supplémentaire), c'est aussi 30% des 1000 logements existants, avec la circulation que l'on connaît.

Dites « **NON** » on veut conserver notre paysage d'accueil à nos visiteurs venant de Lesches :

Un village briard que l'on découvre depuis la sortie du pont, dans la colline boisée son église, ses toits (même si le premier plan est abîmé par la couverture du 4eme tennis).

« **NON** » au bruit, à la circulation néfaste pour notre qualité de vie, notre santé !

« **NON** » au passage incessant de camions, engins de chantier, de matériels et matériaux de construction,

« **NON** » aux 4x4 tirant les remorques à bateaux qui passeront sous nos fenêtres,

« **NON** » à la dégradation et à la dépréciation financière de nos habitations !

Participez à la réunion Publique sous la présidence de la Commissaire Enquêtrice, Mme Sevrals.

Le Mardi 16 janvier à 19h30 salle de la ferme du Château de COUPVRAY- ROUTE DE MAUPAS

Rejoignez-nous pour comprendre, pour mieux formuler vos avis, rédiger vos observations.

Suivez-nos infos sur Canal-coupvray.eu,

Asso 1901 AB2CVE, sms 0610944782, ab2cve@gmail.fr 45, rue de Lesches

Association Bourg de Coupvray Cadre de Vie Environnement

Tract 3 le 11 janvier 2024